



## Feuille d'Avis Officielle du 23.07.2008

- [FAO complète au format pdf](#)

### Les projets immobiliers de la Genève internationale

La planification de projets immobiliers d'envergure pour les organisations internationales est un signe de vitalité pour Genève et notre Confédération. Il est important que nous puissions conserver et faire évoluer notre politique historique d'accueil en faveur des différentes nations qui composent notre monde. De même, il est crucial de continuer à offrir un espace de dialogue et d'échange pour permettre le règlement des divers conflits qui rythment l'évolution politique, économique, sociale et culturelle sur notre globe.

Nous vivons actuellement une période charnière au niveau des relations mondiales: la donne politique a été fortement bouleversée, l'évolution économique a été drastiquement modifiée et les sociétés expriment de nouveaux besoins. La communauté internationale est confrontée à de profonds changements, nécessitant l'octroi de nouveaux ou plus amples moyens pour y faire face. Il en va de la relative stabilité mondiale que nous nous sommes efforcés de construire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et du bien-être des futures générations.

Notre pays, qui s'est toujours efforcé de mettre à disposition de la communauté internationale des lieux où le dialogue entre nations et cultures peut s'instaurer, possède sa part de responsabilité dans ce contexte. Nous devons donc continuer dans cette voie, la développer, et surtout l'adapter à la nouvelle donne. Les différents projets immobiliers à venir, qui concernent les organisations internationales, font justement partie de ce champ de responsabilité.

L'extension de l'Union mondiale pour la nature (UICN) est un projet qui s'inscrit pleinement dans les préoccupations actuelles en matière d'environnement.

L'extension du CERN et la construction de la halle logistique du CICR sont également nécessaires. Le projet de bâtiment mixte dans le Jardin des Nations



fait également partie de nos priorités; il est de notre devoir d'offrir aux organisations internationales et non gouvernementales des lieux de travail et d'hébergement afin qu'elles puissent disposer des meilleures conditions pour poursuivre leurs missions.

Un autre projet concerne l'extension de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son rôle sur le plan de l'action internationale est fondamental. Cette organisation œuvre dans le but d'obtenir pour chaque pays les garanties qu'un commerce mondial libre d'entraves puisse être bénéfique pour tout un chacun. D'ici 2013, la charge de ses activités va encore croître et l'OMC devra disposer d'un espace permettant d'accueillir plus de 1100 collaboratrices et collaborateurs. Au vu du nombre croissant de ses pays membres, elle sera bientôt une organisation d'envergure universelle. Chaque cycle de négociations implique l'extension de son mandat et l'attribution de tâches supplémentaires. Depuis la fondation de l'OMC, le règlement des différends ne cesse d'augmenter, avec pour conséquences évidentes une charge de travail accrue pour le secrétariat de l'organisation et davantage de besoins en personnel et en locaux.

Comme l'avait souligné la cheffe du département fédéral des affaires étrangères, Madame Micheline Calmy-Rey, la Genève internationale repose principalement sur deux piliers: l'humanitaire et le commerce mondial. Genève ayant de surcroît un profil de ville de négoce international, il est naturel et logique que le canton et la Confédération s'impliquent pour maintenir le siège de l'OMC sur notre territoire. L'implantation de ce siège dans notre région est même considérée comme l'un des plus beaux succès de la politique d'Etat hôte de la Suisse au cours des dernières décennies.

La Genève internationale est également une composante majeure de la vie économique. Le personnel international en Suisse représente quelque 40 000 personnes, la présence des organisations internationales est indirectement à l'origine de la création de plus de 14 000 emplois et de dépenses annuelles considérables au bénéfice de notre économie nationale.

La Genève internationale et la Genève locale sont interdépendantes et vivent en parfaite harmonie. Le projet d'extension de l'OMC en un lieu unique ne lèse en rien la Genève locale, pas plus qu'il ne remet en question la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens; il permet également de développer d'autres perspectives d'évolution et de croissance pour notre canton. L'ampleur croissante de la Genève internationale contribuera à donner une impulsion aux nombreux projets actuellement à l'étude dans le canton, que ce soit en termes d'aménagement, d'urbanisation, de mobilité, de logements et d'activités économiques.

Mark Muller

Conseiller d'Etat en charge du département des constructions et des technologies de l'information

Allocution prononcée le 3 juin 2008 au Club suisse de la presse.